

Réunion d'information sur la coopération avec la Turquie
Cités Unies France, mardi 08 juillet 2008

Participants (par ordre alphabétique) :

Catherine BARBOTIN, conseillère municipale déléguée, Rennes
Elisabeth BARINCOU, chargée des relations internationales, Assemblée des départements de France
Yasmina BOULTAM, animatrice, Lormont
Bernard CORNUT, ADEME
Robert DE LA ROCHEFOUCAULD, chargé des relations avec les collectivités territoriales, Agence française de développement
Astrid FREY, chargée de mission, Cités Unies France
Marie GUYARD, chargée de mission, Rennes
Saban KIPER, conseiller municipal, communauté de Strasbourg
Philippe-Henri LEDRU, chef de mission, Conseil général de la Gironde
Jacqueline MADREL, présidente, association France Libertés Gironde
Estelle MANGOLD, chef de service relations internationales, Mulhouse
Linda NAÏLI, chargée de mission, Cités Unies France
Özgün OZCER, assistant programme Turquie contemporaine, Institut français des relations internationales (IFRI)
Gaye PETEK SALOM, directrice, association ELELE
Marie PHILIPONEAU, responsable des ressources humaines, le Kremlin-Bicêtre
Fabienne POCHART, chargée de mission, communauté de Strasbourg
Dorothee SCHMID, chercheur, IFRI
Sarah SCHONFELD, stagiaire, AFD
Yasmine TANDJAOUI, stagiaire, Cités Unies France
Le rédacteur géographique au quai d'Orsay (pas d'émargement)

Liste des excusés :

Salvatore ARENA, adjoint aux relations internationales, Saint Die des Vosges
Gérard QUENOT, directeur des relations internationales, Clermont-Ferrand
Laurent REY-LESCURE, chef de cabinet, Conseil régional Aquitaine
Michelle REYNAUD, directrice des relations internationales, Marseille
Roland RIES, Sénateur-maire, Strasbourg

Ordre du jour

I. Introduction

Mot d'accueil *Nicolas Wit (directeur général adjoint, CUF)*

Rappel des objectifs de cette réunion, *Linda Naïli (chargée de mission CUF)*

Compte-rendu de la mission en avril 2008 de CUF à Ankara et Istanbul, *Astrid Frey (chargée de mission CUF)*

II. Rappel du contexte politique et institutionnel de la Turquie

- Le cadre politique actuel en Turquie et l'opinion publique turque vis-à-vis de la France et de l'Union européenne ; la société civile en Turquie ; l'émergence du local dans la dynamique politique en Turquie ; éléments sur les relations franco-turques
Dorothee Schmid (Chercheur IFRI) et Özgün Özcer (Assistant programme Turquie contemporaine IFRI)
- Pourquoi coopérer avec la Turquie ? Communes, municipalités métropolitaines et provinces : les enjeux de développement pour les collectivités locales turques
Bernard Cornut, (ADEME)

III. Une contribution de ELELE

- La communauté turque en France : comment la prendre en compte dans les projets de coopération décentralisée ?
Gaye Petek Salom, directrice de ELELE (association Migrations et Cultures de Turquie)

IV. Perspectives de travail

- Proposition de coopération de l'Agence française de Développement *Robert de la Rochefoucauld, (chargé des relations avec les collectivités territoriales, AFD)*
- Préparation du **Séminaire de promotion de la coopération décentralisée franco-turque le 28 novembre 2008 à Istanbul**, à l'occasion du Conseil mondial de CGLU
- Préparation de la saison culturelle de la Turquie en France

I. Introduction

Nicolas Wit, directeur général adjoint, Cités Unies France

Cités Unies France est heureuse d'accueillir les collectivités territoriales présentes et excuse l'absence du président ainsi que du directeur général de Cités Unies France, M. Charles Josselin et M. Bertrand Gallet.

Un certain nombre de collectivités territoriales françaises s'intéressent aujourd'hui au renforcement des liens entre la Turquie et la France et leur nombre va croissant. Cette réunion en constitue le témoignage car les collectivités présentes aujourd'hui sont encore d'autres que celles présentes à la première réunion Turquie organisée au sein des locaux de l'Agence française de développement (AFD), le 13 février dernier.

L'un des temps forts de cette année sera la tenue d'un séminaire de promotion de la coopération décentralisée franco-turque, à Istanbul, le **28 novembre 2008**, pendant le Conseil mondial de CGLU dont le maire d'Istanbul est l'un des vice-présidents.

Linda Naïli, chargée de mission pôle Méditerranée, Cités Unies France

Depuis 2006, Cités Unies France s'est engagée dans le développement des coopérations décentralisées entre collectivités françaises et turques. Pour cela, plusieurs réunions d'informations et d'échanges avec les collectivités locales françaises engagées en Turquie ou souhaitant/ s'interrogeant sur la coopération avec la Turquie ont été organisées.

Une mission d'identification et de prise de contact a eu lieu en avril 2008 et a permis de déterminer les opportunités, les relais et les partenaires sur le terrain pour développer cette coopération.

L'objectif à travers ces initiatives est d'élargir et d'activer les coopérations décentralisées franco-turques. Les missions, les rencontres et les échanges avec les acteurs français, européens et turcs de la coopération (Ambassade de France, Ministère turc de l'Intérieur, l'AFD, associations de pouvoirs locaux, associations, universités, les CCI, la délégation de l'Union européenne...) montrent qu'il y a des relais, des partenaires et des opportunités de développer cette coopération.

De juillet 2009 à mars 2010 se déroulera la saison culturelle turque en France ; elle précédera « Istanbul 2010, capitale européenne de la culture ».

Astrid Frey, chargée de mission pôle Afrique et Turquie, Cités Unies France

Une première mission de repérage et de prise de contact a été organisée en Turquie du 12 au 17 avril 2008. La délégation de Cités Unies France, représentée par Bertrand Gallet et Astrid Frey, s'est déplacée à Istanbul ainsi qu'à Ankara.

Plusieurs institutions ont été rencontrées dont l'Institut français d'études anatoliennes (IFEA), un centre d'études et de documentation relatif à l'urbanisme et à l'analyse politique ; la délégation de l'Union européenne à Ankara ou encore le ministère de l'intérieur turc, l'interlocuteur clé pour le lancement de coopérations décentralisées. Par ailleurs, des contacts ont été pris avec des associations de pouvoirs locaux telles que l'Union des municipalités de Marmara, désormais membre de NALAS (Réseau d'associations nationales de pouvoirs locaux

d'Europe du Sud-Est), l'Union des municipalités de Turquie (TBB) et le bureau de Gouvernements et Cités Locaux Unis (CGLU) en Turquie. L'Ambassade de France a facilité cette mission ; tout comme l'Agence française de développement, elle a émis le souhait d'accompagner le mouvement de coopération décentralisée franco-turc.

Le constat actuel établit l'intérêt porté par toutes les collectivités turques rencontrées aux pays de l'Europe des 27, les relations avec la Méditerranée étant traditionnellement faibles.

Les nombreuses structures présentes sur place constituent de véritables interlocuteurs et des relais intéressants pour l'impulsion de coopérations entre la France et la Turquie.

II. Rappel du contexte politique et institutionnel de la Turquie

Dorothee Schmid, chercheur à l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI)

La Turquie connaît actuellement d'importantes dynamiques, tant au niveau politique, avec l'émergence de la société civile, que sociologique. Elle travaille à l'éclosion d'une force nouvelle à travers une approche « du bas vers le haut » dont l'échelon local constitue un enjeu majeur.

- Cadre politique actuel de la Turquie (approche macro) :

La Turquie se caractérise par la rapidité de ces mutations :

- *Économiques.* Après une grave crise en 2001, le pays atteint actuellement le 15^{ème} rang mondial en terme de PIB et les entreprises françaises manifestent un grand intérêt à s'y établir.
- *Politiques* avec l'émergence du parti islamique modéré « AKP ». Fondé en 2001 et au pouvoir depuis 2002, il a rassemblé 47% des suffrages aux dernières législatives en juillet 2007, et se trouve aujourd'hui dans un contexte de combat juridico-politique en vue de son interdiction. Son émergence est une réelle révolution de la culture politique turque.

Ces transformations sont le résultat :

- des évolutions internes liées aux changements économiques (émergence d'une nouvelle bourgeoisie économique et plus religieuse en Anatolie) ;
- des négociations d'adhésion avec l'Union Européenne, engendrant des transformations aux niveaux administratif et législatif ;
- de l'insertion du pays dans la mondialisation, cette ouverture ayant une influence notable sur les plans politique et sociologique.

Depuis 2007, la Turquie connaît une crise politique dont la visibilité reste partielle. Pays carrefour traversé par des influences régionales diverses, il éprouve certaines difficultés à trouver sa place.

Paradoxalement, la relation conflictuelle franco-turque bilatérale a permis d'intensifier le dialogue et les rapports entre représentants de hauts niveaux des deux pays et surtout de marquer l'importance des relations entre sociétés civiles des deux pays.

Özgün Özcer, assistant au programme « Turquie contemporaine » à l'IFRI

Les collectivités locales constituent un niveau cristallisent les mécontentements. Les cadres juridique et institutionnel sont en chantier depuis 2001 par le vote de différentes lois.

Le parti de la justice et du développement, l'AKP, affiche clairement son engagement dans une politique de décentralisation afin de permettre un meilleur contrôle fiscal et de lutter contre la corruption.

Un décret du 22 septembre 2002 subdivise le territoire turc en régions équivalentes au niveau des NUTS 1 (*Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques* – NUTS 1 désigne les zones régionales disposant de la puissance économique), en vue d'une adaptation au découpage régional de l'Union Européenne. Il ne s'agit pas de collectivités décentralisées pour le moment mais d'unités de gestion économiques.

Malgré les contraintes institutionnelles et la peur de perdre l'unité de l'État, la Turquie a adopté, depuis 2004, des lois de décentralisation qui ont permis de redistribuer plus rationnellement les compétences entre les services de l'État et les municipalités. La gestion fondée sur des résultats est introduite, le contrôle préalable est abandonné et les budgets transférés augmentent.

Les relations entre la société civile turque et les pouvoirs publics/locaux évoluent graduellement. Néanmoins cette société civile, généralement présente dans les grandes villes, n'a pas encore d'influence palpable au niveau politique.

Par ailleurs, des interrogations émergent sur la capacité de cette société civile à élaborer un nouveau modèle de consensus politique et social. L'assistance est partagée sur l'émergence réelle d'une société civile en tant que mouvement, ne s'agit-il pas d'épiphénomènes ?

Les participants échangent sur le caractère peu « horizontal » des relations entre, par exemple, communes.

Bernard Cornut, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

(Se référer au document joint au compte-rendu)

III. Contribution de l'association ELELE

Gaye Petek Salom, directrice de ELELE

L'association ELELE – Migrations et Cultures de Turquie, travaille à l'intégration des migrants originaires de Turquie. Elle constitue également un observatoire et un centre de ressources et de recherches sur l'immigration turque en France, à travers notamment la production de diagnostics locaux.

Dans une enquête de l'INED¹ (1995), la population immigrée turque y est décrite comme peu intégrée aux plans économique et éducatif se regroupant sous forme d'organisations communautaires autarciques. Cette population est principalement originaire du Nord-Est et de l'Ouest de la Turquie et issue de milieux ruraux.

L'intégration de ces migrants constitue un véritable problème, particulièrement pour la première génération.

Les associations turques en France sont peu nombreuses (15 à 20 associations), la grande majorité sont à but culturel.

Des associations formées par la 2^{ème} génération commencent à apparaître, elles sont cependant confrontées à de nombreuses difficultés, notamment les pressions exercées par les associations des anciens. Une dynamique émerge, elle reste néanmoins naissante.

Il est à noter que les dirigeants d'associations turques en France n'ont pas encore pour perspective de mettre en lien les collectivités territoriales françaises et turques.

IV. Perspectives de travail

Robert de la Rochefoucauld, chargé des relations avec les collectivités territoriales, Agence Française de développement (AFD)

Présente en Turquie depuis 2005, l'AFD travaille avec les municipalités turques et finance différents projets sous forme de prêts aux collectivités turques.

Très peu de collectivités territoriales françaises sont engagées en Turquie, et ce malgré une forte demande exprimée de la part des collectivités turques.

L'AFD soutient la dynamique lancée par Cités Unies France dans la perspective de favoriser les actions de coopération décentralisée entre les deux pays.

Un appel à projet Turquie sera lancé ultérieurement au séminaire de novembre 2008. Cet appel à projet impulsé par l'AFD vient compléter celui lancé par la DAECL².

¹ INED, Institut National d'Etudes Géographiques

² DAECL, Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Locales, ministère des affaires étrangères

V. Débat

Quant à la question des rapports qu'entretient la société civile avec les municipalités, **Özgün Özcer** témoigne de la difficulté à faire travailler ensemble société civile et municipalités et encourage chacun de ces acteurs à faire les efforts nécessaires pour mettre en œuvre des politiques publiques en cohérence avec les attentes réelles de la population.

Un répertoire des différentes associations turques est disponible sur www.stgm.com.tr

Philippe-Henri Ledru souhaite favoriser, en matière de coopération décentralisée, des démarches de proximité via des projets structurants et à taille humaine. Il aspire à une clarification des rôles de chacune des échelles territoriales françaises : communes, départements et régions.

L'Assemblée des départements de France (ADF) ainsi que les villes de Strasbourg et de Rennes ont manifesté leur volonté de participer au séminaire de promotion de la coopération décentralisée franco-turque le 28 novembre 2008.

Les participants souhaitent pouvoir être avertis lors de la sortie d'appels à projets de l'Union européenne.